



Chez moi les invités peuvent fumer dans la maison

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 14 décembre 2007

C'est encore moi je vois que vous abordez le sujet des habitations. Si on interdit le tabac dans ces lieux c'est vraiment une atteinte aux libertés. Chez moi les invités peuvent fumer dans la maison, ce que je trouve normal. Si cela me gêne, je ne reçois pas. Est-ce que cela va arriver cette interdiction ? Merci

Réponse :

S'il n'est pas question de régler la consommation du tabac dans les domiciles d'habitation en France, il n'est cependant pas convenable de parler d'atteinte à la liberté de fumer sans parler également d'atteinte (beaucoup plus grave) au droit de respirer un air le moins pollué possible, notamment par la fumée !